

Circulaire de rentrée - Année scolaire 2020 / 2021

A toutes les familles de l'école Sainte Thérèse,

Une nouvelle année scolaire commence. Nous sommes heureux d'accueillir votre ou vos enfants au sein des 7 classes de l'Ecole Sainte Thérèse (3 maternelles, 4 élémentaires). Au cours des 10 mois qui viennent, toute l'équipe éducative (enseignants, aide-maternelles, accompagnantes d'élèves en situation de handicap), aidée des associations OGEC et APEL, aura à cœur de favoriser le travail en créant un climat serein et épanouissant pour tous.

L'école doit rester une priorité dans le quotidien de chaque enfant. Il doit y trouver équilibre et conditions qui lui permettent de bien grandir. C'est grâce à l'investissement de tous et donc également des familles que chacun pourra vivre en harmonie et bien se construire. La réussite d'une bonne scolarité repose donc sur une confiance réciproque Ecole / Famille.

177 élèves sont inscrits à la rentrée et répartis dans les 7 classes que comporte l'école :

TPS / PS	Françoise LE METAYER & Béatrice CROCHET	tps.ps.steth.sulniac@outlook.fr
MS	Florence LE METAYER & Sophie STEVANT	ms.steth.sulniac@outlook.fr
GS	Isabelle SALMON & Marie-Pierre VERCOUTTER	gs.steth.sulniac@outlook.fr
CP / CE1	Françoise LE LAIS	cp.steth.sulniac@outlook.fr
CE1 / CE2	Ghislaine LE DROGUENE	ce1.steth.sulniac@outlook.fr
CE2 / CM1	Vincent JEHANNO	ce2.cm1.steth.sulniac@outlook.fr
CM1 / CM2	Jean-Jacques TUAL (lundi et mardi) & Matthieu BERNARD (jeudi et vendredi)	cm1.cm2.steth.sulniac@outlook.fr
RASED	Viviane PARAGE	
AESH	Marie-Pierre LEMOINE et Eléonore VALATS	

Cette rentrée 2020 est marquée par une priorité absolue à savoir la consolidation des apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée. Des évaluations nationales auront lieu en début de CP, mi-CP et en début de CE1. Des exercices de positionnement seront également proposés dans les autres classes élémentaires. En GS, le Plan

Académique Langage (PAL) sera également mis en œuvre afin de dépister les éventuels troubles du langage.

Aussi, le dispositif d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) reste d'actualité et aura lieu, pour toutes les classes, les mardis et jeudis durant la pause méridienne. Ces actions pédagogiques permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Le passage de l'école au collège est également un moment clé de la scolarité. Pour assurer une continuité pédagogique, diverses actions, rassemblant le collège Ste Marie d'Elven et les écoles du réseau, sont programmées durant cette année scolaire.

Malheureusement, cette rentrée 2020 est également marquée par un contexte sanitaire particulier. En raison du protocole sanitaire en vigueur dans les établissements scolaires, les parents ne sont pas autorisés à entrer au sein de l'établissement sauf à titre exceptionnel (réunion, entretien avec l'enseignant, le chef d'établissement, ...) et dans le respect des règles (port du masque et désinfection des mains).

Les arrivées et les sorties des élèves sont échelonnées afin de limiter les attroupements. Je suis conscient que cette organisation est contraignante pour vous parents, mais n'oublions pas que ces mesures, associées à l'application des gestes barrières, sont les seuls moyens de nous prémunir contre cette épidémie.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'APEL a décidé de ne pas organiser de café de rentrée et que le vide-greniers, prévu le dimanche 20 septembre 2020, est annulé.

En accord avec l'OGEC et l'APEL, l'équipe éducative a également décidé d'annuler la classe de neige prévue du 31 janvier au 6 février 2021.

Enfin, les messageries créées pour la mise en place de la continuité pédagogique, sont conservées. Les adresses sont indiquées dans le tableau présentant l'équipe éducative. Les enseignants et moi-même restons disponibles mais nous devons privilégier la communication par mail, éventuellement par téléphone et à titre exceptionnel en présentiel.

Si la classe ne permet pas d'assurer une distanciation sociale suffisante, les réunions de classe auront lieu dans la salle de motricité. Voici les dates :

- . MS : mardi 29 septembre 2020 à 18h15
- . GS : vendredi 9 octobre 2020 à 18h15
- . CP : vendredi 2 octobre 2020 à 18h15
- . CE1 (classe de Françoise LE LAIS) : jeudi 1^{er} octobre 2020 à 18h15
- . CE1/CE2 : vendredi 25 septembre à 18h15
- . CE2/CM1 : mardi 22 septembre 2020 à, 18h15
- . CM1/CM2 : lundi 28 septembre 2020 à 18h15

Lors de ces réunions, les enseignants vous présenteront les divers projets prévus (thème d'année, Ecole & Cinéma, Prix des Incorruptibles, ...), expliciteront le fonctionnement de la classe et répondront à vos éventuelles questions.

Enfin, vous trouverez ci-dessous quelques informations importantes pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement :

. En cas de retard ou si vous devez impérativement rentrer dans l'établissement en dehors des horaires d'ouverture, veuillez appeler l'école au 07.87.13.59.16 (le numéro est affiché sur le panneau accroché au portail bleu) afin qu'un membre de l'équipe éducative vienne vous ouvrir.

. En cas d'absence prévisible, veuillez, préalablement à l'absence, informer l'établissement par écrit, avec l'indication du motif, en utilisant un bulletin d'absence jaune.

. En cas d'absence non prévue, veuillez prévenir l'école **avant 8h35, uniquement par SMS**. Pour un élève scolarisé dans le bâtiment du bas (TPS → CP/CE1), envoyer le SMS au 07.87.13.59.16.

Pour un élève scolarisé dans le bâtiment du haut (CE1/CE2 → CM2), envoyer le SMS au 06.43.87.62.56.

(Exemple de message : *Martin DUPONT, élève en CP, sera absent aujourd'hui*).

. Précisions :

. Le numéro de portable 07.87.13.59.16 n'est destiné qu'à l'ouverture du portail bleu et à l'envoi d'un message signalant une absence dans les classes du bâtiment du bas.

. Pour joindre l'école, veuillez composer le 02.97.69.02.06 (ou 06.43.87.62.56 en cas d'urgence).

Chers parents, les enfants, bonne rentrée et bonne année !

Le Chef d'établissement, JJ TUAL

Vous trouverez dans ce dossier de rentrée plusieurs documents :

- ◆ Un contrat de scolarisation comprenant le projet éducatif de l'école, le règlement intérieur d'établissement ainsi que le règlement financier. **Seule la dernière page (de couleur ivoire) est à compléter, signer et retourner à l'école.**
- ◆ Un document concernant le règlement des frais de scolarité accompagné du mandat de prélèvement SEPA. **Seule la dernière page (de couleur rose) est à compléter et à retourner à l'école accompagnée du mandat de prélèvement SEPA complété (également de couleur rose) et d'un RIB.**

- ◆ Une fiche de renseignements (par enfant),
- ◆ Une fiche sanitaire et d'autorisation de soins (par enfant),
- ◆ Le protocole sanitaire en vigueur à compter du 1^{er} septembre. Celui-ci est un avenant au règlement intérieur d'établissement.
- ◆ Le calendrier 2020-2021,
- ◆ Deux feuilles contenant les bulletins d'absence,
- ◆ Une feuille présentant l'UGSEL.

Les cinq premiers documents sont à nous retourner, au plus tard, pour le lundi 9 septembre 2019.